L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 16 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LA MARQUISE DeDOUHAULT

—PAR—

VICTOR PERCEVAL.

PREMIÈRE PARTIE.

III. — Suite.

Cet incident vidé, au lieu de prendre la fuite, comme on devait raisonnablement s'y attendre, il demanda au général si ce n'était pas à M. de Champignelles, son voisin de campagne, qu'il avait l'honneur de parler.

Ce dernier répondit que oui.

—En ce cas, poursuivit le comte, permettez-moi de vous exprimer, de vive voix, à quel point j'ai été sensible à l'aimable invitation que vous avez bien voulu m'adresser....

—M. le comte des Aubiers, je suppose?

Le jeune homme s'inclina, ce qui était répondre.

—Vous n'y avez pas été aussi sensible que je l'eusse désiré, reprit amicalement le vieillard, puisque vous n'êtes pas venu.

—Si vous saviez, général.... je ne vais nulle part.

—Un vœu?

—Non, une simple promesse que je me suis faite, et que je tiens de mon mieux.

—C'est égal, petit père, dit l'enfant terrible, ce n'est pas l'envie qui te manquait; tu t'étais même habillé pour aller à Champignelles....

A ces mots, les regards des deux jeunes gens se croisèrent: celui de Marie interrogeait; celui du comte exprimait l'embarras.

La vérité est que M. Des Aubiers avait eu déjà, deux ou trois fois, l'occasion d'entrevoir Marie, à travers ses persiennes fermées, alors qu'elle passait à cheval; qu'il se sentait attiré vers elle, et qu'il se l'était reproché comme une atteinte portée à la religion de ses souvenirs.

Relégué à la campagne et, son fils excepté, décidé à ne plus aimer la créature, le comte s'était mis à aimer la création. Naturaliste savant et convaincu, chercheur infatigable, il ne tuait pas son temps, comme la plupart des maniaques qui se prétendent disciples de Linnée et de Buffon, à remplir ses poches de mousse ou de cailloux; il ne prenait pas des papillons dans un filet vert; il n'étiquetait pas bêtement d'inutiles séries d'orthoptères, de névroptères et de rhipiptères; il ne s'amusait ni à disséquer des mouches, ni à rajuster des tronçons de polypes. Mais il avait, en quelque sorte, rattaché l'ethnographie à l'entomologie; il s'occupait plus de l'instinct et des mœurs que la structure. Il cherchait à découvrir les rapports, l'enchaînement, l'utilité de ces petits êtres dans l'harmonie générale.

C'était un vaste champ, qu'il exploitait avec une patience et une ardeur sans égales.... C'était aussi un dérivatif aux réminiscences du passé.

Un étui en fer blanc, que M. Des Aubiers portait en santoir, amena la conversation sur l'histoire naturelle. Le général n'était pas tout à fait étranger à cette science; il l'avait cultivée en amateur et par circonstance. C'est-à-dire que le célèbre navigateur Bougainville, son ami, lui ayant apporté d'Australie quelques collections rares et spéciales à cette contrée, alors peu connue, il avait tout au moins cru devoir les honorer d'un peu d'attention. On leur avait même consacré, dans les combles du château, une sorte de galerie, où les hôbereaux du voisinage étaient venus, tour à tour, s'extasier de confiance. Mais Bougainville était revenu en 1769, et il y avait déjà, de cela, cinq ou six ans. L'engouement était passé. C'est tout au plus si on se rappelait qu'il y eût "là-haut" une sorte de musée que dévoraient peu à peu les rats et les souris.

Pourtant, c'était le cas ou jamais de s'en prévaloir, et le vieux général n'y manqua pas. Il invita M. Des Aubiers à venir puiser, à pleines mains, dans ces "mines fécondes".

Si éveillée que fût sa curiosité, le comte, toujours très-circonspect, ne s'engageait qu'à demi.

Cependant, de leur côté, Marie et Armand allaient, couraient, jouaient; ils paraissaient se convenir beaucoup.

Les enfants deviennent ceux qui les aiment, et alors ils se familiarisent tout de suite.

—Je t'ai dit mon nom; dis-moi le tien? demanda l'espiègle.

—Marie....

Armand courut à M. Des Aubiers, et, le tirant par la basque de sa veste de chasse:

—Père, murmura-t-il presque mystérieusement, la madame s'appelle comme maman qui est morte....

Le comte ne répondit rien, mais une rougeur légère lui monta au visage.

Mademoiselle de Champignelles avait pu, tout à son aise, examiner le jeune homme. A l'encontre de tous les héros de romans qu'on invente parfaits—notez que c'est une histoire—il était à peu près un homme ce que Marie était en femme: ni bien, ni mal.... L'ensemble était distingué, le regard était doux, mélancolique et profond; les mains blanches et soignées; la mise élégante et simple; le chagrin ne l'avait pas poussé à l'abandon de soi-même.... Il n'en faut pas davantage pour plaire, et le comte ne déplut pas.

—Marie mignonne, dit l'enfant au moment où son père l'engageait d'un signe à le suivre, à ma-demoiselle de Champignelles, dis-moi où tu demeures, j'irai t'y voir avec toi....

—Eh bien, Armand! réprimanda sévèrement le comte Adrien.

L'enfant lui s'accrocher à la robe de Marie, comme pour se mettre sous sa protection.

—N'est-ce pas que tu veux bien que je vienne? dit-il.

—Cher cœur! reprit mademoiselle de Champignelles.

Et, sur ce, avant le petit garçon jusqu'à ses lèvres, elle le couvrit de baisers.

Les deux hommes se quittèrent dans les termes d'une affectueuse politesse.

L'enfant et la jeune fille se séparèrent comme de vieux amis.

Le comte ne trouva rien d'aimable à dire à Marie; il se contenta de la saluer; mais cette froideur apparente ne la blessa pas, au contraire: tant il était évident qu'elle résultait d'un trouble insolite dont M. Des Aubiers essayait en vain de se rendre maître.

L'un des plus beaux triomphes de la femme est de donner momentanément à un homme d'esprit l'apparence d'un imbécile.

Le premier soin de Marie, en rentrant au château, fut d'aller se rendre compte par elle-même de l'état d'abandon où se trouvait le musée. Ce n'était plus qu'une vaste filature de toiles d'araignée.... Vite, elle appela des domestiques, elle mit aussi la main à la besogne, et la fameuse galerie, transformée en quelques heures, fut bientôt un miracle d'ordre et de propreté.

Le comte Adrien fut toute une semaine avant de rendre aux habitants du château de Champignelles la visite qu'il leur devait.

Marie regardait beaucoup aux fenêtres, et, comme sœur Anne, ne voyait rien venir.

— Eh bien, père, demandait sans cesse Armand, nous n'allons donc pas chez la dame?

M. Des Aubiers prit un terme moyen; il fit cueillir les plus belles fleurs de la serre, et les envoya à mademoiselle de Champignelles par son fils, accompagné d'un valet de chambre.

C'était en échange du bouquet de fraises.

Marie garda l'enfant une grande partie de la journée; et, comme en prévision de ce qui arrivait, elle avait fait rapporter d'Auxerre toute une cargaison de jouets, le petit homme rentra aux Aubiers, plus entiché que jamais de la belle dame, qui, non contente de s'appeler comme sa mère, semblait encore prendre à tâche d'en remplir auprès de lui les tendres devoirs.

Le général se borna à faire dire au comte, par le valet de chambre, que ses collections avaient été secouées, époussetées, rangées à nouveau, et que, lorsqu'il lui conviendrait de venir les visiter, il serait le bienvenu.

Marie, elle, ne fit rien dire du tout; sa dignité s'y opposait. Elle se contenta de faire entrevoir à Armand, pour sa prochaine visite, une série de nouveaux jouets.

Le comte était un homme revenu du bonheur, avec cette conviction qu'il n'y avait plus de chemin possible pour y retourner; il s'était ou, plutôt, il se croyait désintéressé des passions humaines. Son cœur, d'après lui, s'était brisé à une heure fixe, comme un mouvement de pendule, et ne devait plus marcher; sa seule ambition actuelle était d'élever son fils et d'en faire un homme.... mais il n'était ni misanthrope ni bourru; encore moins était-il capable de répondre par une grossière indifférence aux attentions dont Armand et lui se voyaient l'objet.

Ensuite, si les Aubiers étaient une manière de Thébaïde, il s'en fallait aussi, surtout en l'absence de Lusignan, que Champignelles fût l'asile des plaisirs bruyants.

Le comte finit donc par se décider. Il arriva un jour chez le général, alors qu'on ne comptait plus sur lui, et que les collections recommençaient à se couvrir de poussière.

On le reçut avec une cordialité pleine de bonhomie; on ne lui adressa aucun reproche sur la lenteur qu'il avait mise à s'exécuter; on ne fit aucun fracas; on ne dérangea rien aux habitudes de la maison. Marie n'ajouta pas un ruban à sa toilette; M. Des Aubiers put se croire chez lui, il fut ravi de ce sans-gêne. Il était facile de voir qu'on sympathisait, qu'on se convenait.

Du reste, cette première visite fut de courte durée, et le musée en fit presque tous les frais.

Lorsque le comte prit congé, on ne l'engagea même pas à revenir, décidé que l'on était à ne le gêner en rien et à le laisser suivre ses inspirations.

[illegible] Marie lui avait demandé la permission de [illegible] Armand, le [illegible] passer la journée à Champignelles, il répondit:

—[illegible], si vous le permettez, je vous l'amènerai moi-même.

[illegible] gagnée, car il y avait plusieurs [illegible] que le jeune solitaire n'en [illegible] à personne.

Il est si avéré, si banal que, en toute chose, le premier pas est le plus difficile, que c'est à peine si on ose encore l'écrire.

L'enfant servait de trait d'union, le comte Adrien et les Champignellens [illegible] bientôt plus une semaine sans se voir. Marie et sa mère se disputaient le petit: il avait deux mères au lieu d'une; il ne voulait pas les quitter.

Toutefois, la situation manquait de netteté; on ne faisait aucune allusion à madame Des Aubiers, ce qui équivalait à dire: "Nous savons bien qu'il n'y en a jamais eu."

La confiance étant peu à peu venue, le comte voulut sortir de cette impasse, et, un soir qu'il se promenait solitairement avec M. de Champignelles, il lui raconta sa vie.

C'était une histoire bien simple, dont les détails intimes n'ont que faire ici et qui, pour le fond, ne s'écartait pas sensiblement des bavardages recueillis sous le manteau.

M. Des Aubiers, insoucieux et le cœur libre, était entré, un soir, dans un salon, pour y tuer le temps pendant un quart d'heure, et, à son insu, l'arrêt qui devait décider de toute sa vie s'y était irrévocablement prononcé.... Le destin a de ces caprices.... Une femme jeune, belle et triste, avait frappé ses regards. Informations prises, il avait su que, mariée à un homme brutal, joueur et débauché, elle avait été forcée de s'en séparer. Elle n'était plus à personne, qu'au malheur, et le comte avait voulu la lui disputer; il avait cherché à la revoir, à s'en rapprocher.... Deux années s'étaient alors écoulées dans l'intimité la plus avouable; ils avaient compté sur la force de leur volonté, mais cette force les avait trahis.... Par un de ces instants où la raison se trouble, où les sens se grisent, ils s'étaient trouvés coupables sans avoir même la conscience de leur faute.... Dès lors, il n'y avait plus eu, au monde, qu'elle pour lui et lui pour elle.... mais, de tels bonheurs sont rarement durables; le ciel, à qui on semble les avoir volés, s'en montre jaloux.... Après dix-huit mois d'une liaison, pendant laquelle il avait vécu toute sa vie, son amie était morte.... en lui laissant le petit Armand.

Voilà tout.

Le général ne chercha pas à offrir de banales consolations; il se contenta de serrer la main du jeune homme; mais, à partir de ce jour, ce dernier put constater que sa confession lui avait fait plus de bien que de mal dans l'esprit de la famille.

Un événement vint, tout de suite, cimenter ces relations naissantes, et leur donner une consécration que le temps seul amène d'ordinaire.

Un jour qu'Armand était à Champignelles, il eut ce qu'on appelle chaud et froid. La fièvre le prit, on le coucha, on fit appeler le médecin. Ce dernier déclara que c'était une fluxion de poitrine, et qu'il ne fallait pas songer à transporter aux Aubiers le petit malade. D'ailleurs, madame et mademoiselle de Champignelles ne l'eussent pas souffert.

Le comte se vit donc forcé de venir passer ses journées au château. Il n'eut pas lieu de s'en plaindre, car son fils y était entouré de soins véritablement maternels.

La maladie dura trois semaines, et, on trois semaines, quand on se voit tous les jours, quand on partage, au chevet d'un enfant, les mêmes craintes et les mêmes espérances; quand c'est à qui donnera une potion ou une caresse; quand les mains et les regards se rencontrent sans cesse; quand on se parle tout bas, un doigt sur les lèvres, pour ne pas réveiller le patient qui repose: en trois semaines de cette vie commune, disions-nous, pour peu que les cœurs y soient disposés, ils font beaucoup de chemin.

L'enfant allait mieux; il était presque convalescent.... Par une tiède soirée, M. Des Aubiers était appuyé sur le balcon de la chambre de son fils; il regardait dans le bleu du ciel, dans le vague et dans l'infini; il se souvenait et il regrettait; mais, au risque de lui ôter son auréole de fidélité, il faut bien avouer que, à ses souvenirs et à ses regrets, se mêlaient des aspirations nouvelles. Il se sentait refleurir, comme les arbres au printemps. Le passé, exclusif jusque-là, commençait à se compliquer un peu du présent et de l'avenir.

Et n'est-il pas bien heureux qu'il en soit ainsi! On croit que c'en est fait des belles années et de leurs dons; on se dépouille, on se cache au cercueil, on se pleure; puis, on oublie et on se renouvelle.... Quelques années de larmes ne sont qu'une rosée dans la jeunesse; une matinée meilleure essuie tout, une fraîche brise nous répare; le rayon vient, on renaît.... Le cœur s'étonne lui-même de ces verts gazons, semés de bouquets, qui viennent recouvrir le sépulcre des douleurs d'hier.

Le comte en était là, et il s'étonnait....

Il donnait encore deux larmes à la mère d'Armand, les dernières peut être, lorsqu'il entendit à côté de lui le frôlement d'une robe.... C'était Marie, qui, sans qu'il s'en aperçût, était venue s'accouder à côté de lui.

(A continuer.)

MÉDICAMENTS.

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME

EST LE

Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné et, parmi eux, se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays, reconnaissent qu'il est au nombre des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorces et d'herbes dont la science médicale approuve les propriétés, et il prévient, mieux qu'aucune boisson de ce genre, les

Maladies d'été, la Bile, les Fièvres en Frisson, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les membres ou recommandent aussi généralement, et que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous le nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B.E. Castendyk,

Seul Agent au Sud,

No 34 rue Tchoupitoulas.

11 août—1an—Merc,V,D

Cure radicale des hernies.

Dr. A. FOLLEAU (de la Faculté de Paris) informe le public qu'il vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, et qu'il traitera spécialement les hernies et toutes espèces de difformités du corps.

Le Docteur est l'inventeur breveté en France, en Angleterre, en Amérique, du compresseur qu'il emploie dans son traitement. Il engage les personnes qui sont affectées de hernie et qui n'ont pu obtenir de soulagement de venir le visiter à son office et résidence,

66, rue Royale, entre Bienville et Conti.
Consultation de 11 à 4 heures.
19sept—1an.

BANDAGES HERNIAIRES.

Des charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice; il n'y a rien de comparable ici ou en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion; aussi les malades se devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expériences et d'observations.

M. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.

H. SPILLMAN,
Inventeur et Fabricant,
Au No 93 de la rue Baronne.

se charge de la pose des bandages. 2Kléc—1an

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE DE LEEDS.

ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton; des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

1 sept—1an LEEDS & CO

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de dessèchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Vitrines et Poêles de [illegible].

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG............Directeur.

—Fabricant de—

Machines a vapeur, moulins a sucre, machines a dessécher, moulins a scie, etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Fourneaux de bâtisses, etc. Barres de grilles et toute espèce de fonte.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

Ce BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient, à raconter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage, le foie dégorgé, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui en ont fait usage en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les aigreurs d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades, ne mettent nulle part, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses, et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER, la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

[illegible] il agit surtout par son action [illegible] et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qu'occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondant les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépens des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La et arrosé mot le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER tient l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine fétide; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER.

21 sept—1y

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

66......PASSAGE DE LA BOURSE......66

Entre Bienville et Douane.

Se charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non; de la réduction de l'assessment, dans les cas où les estimateurs en exagéré la valeur des propriétés imposables; de la rectification des noms sur les listes, etc. S'étant exclusivement livré, depuis plusieurs années, à ce genre d'occupation, il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

L'Argent ne peut pas l'acheter.

CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

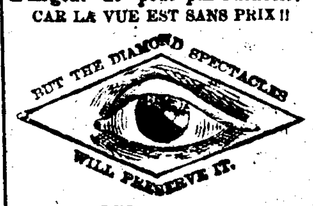

SI VOUS Y TENEZ,

Servez-vous de ces Lunettes parfaites de cristal fondu

qui porte le nom de "DIAMANT" à cause de sa dureté et de son brillant. Elles durent plusieurs années et sont garanties supérieures à tout ce qui est connu jusqu'ici.

Ces Lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York.

Avertissement—Celles-ci seulement sont véritables qui portent notre marque de diamant. A vendre par des agents responsables, dans toute l'Union.

ED. LILIENTHAL,
Bijoutier et Opticien,
Au No. 86 de la rue du Canal,

est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, le seul de qui l'on puisse se procurer. Il n'emploie pas de colporteurs.

Feutre d'Irlande à Toits,

NOUVEAU SYSTÈME DE TOITURES NON INFLAMMABLES,

DE D. ANDERSON & SON.

Cette nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit le plus [illegible]. [illegible]

J. G. LINGHAM, agent,
Au No 16 de la rue Union.

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New-York et le Hâvre, touchant à Brest.

[illegible]

SAINT-LAURENT [illegible]
VILLE-DE-PARIS [illegible]
WASHINGTON [illegible]

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques [illegible] de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret et passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Agent, 58 Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & Cie, Agent,
nov—1a21 Gallier Court, Lettre H. N. O.

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nlle-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nlle-Orléans, Glasgow et New York.

Le LOUISIANA	2,600 ton., Capt. Stewart.
Le MINNESOTA	2,600 ton., Capt. Hamlin.
L'ALABAMA	2,400 ton., en voie de const.
Le PENNSYLVANIA	2,400 ton., en voie de const.
Le VIRGINIA	2,400 ton., en voie de const.
Le GEORGIA	2,400 ton., en voie de const.

De Liverpool—Le steamer

LOUISIANA.

Partira MERCREDI, 13 novembre.

Le steamer

MINNESOTA,

[illegible]

Avis sera donné indiquant les jours de départ de la Nouvelle-Orléans.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charges extra.

Les vins de médecin et les médicaments ne coûtent rien.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage, (excellent emménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No. 30, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & CO.,
No. 9, Chapel street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO.,
No. 65, Great Clyde street, Glasgow.

6 octre

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winzen,
Saxonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Hâvre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans.
Oct. 19	Oct. 22	Oct. 25	Nov. 27
Nov. 20	Déc. 2	Déc. 4	Janv. 2
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7	Mars 12

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:

De la Nouvelle-Orléans au Hâvre, à Santander, à Southampton ou à Hambourg: Première Cabine, $150—Entrepont, $45.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane et à la Nouvelle-Orléans: Première Cabine, [illegible].

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Copenhague.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE,
190, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS,
Agents-Généraux de Passage,
61, Broadway, New-York.

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	Nlle-Orléans.
Str. Hannover	18 septembre.	22 octobre.
Strassburg (neuf)	16 octobre.	20 novembre.
Frankfurt	20 novembre.	25 décembre.
Koeln	18 décembre.	1 janvier.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres .... $120 en or.
Entrepont .... 45 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:
Chambres .... $120 en or.
Entrepont .... 45 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres .... $50 en monnaie courante.
Entrepont 20

Des billets de passage des places intérieures, en Allemagne, et de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour fret, détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
Au No 48 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GUSMAN .... Capt. Thos. Hickey,
[illegible] .... Capt. A. W. Simpson,
UNITED STATES .... Capt. M. E. Crowell,
[illegible] .... Capt. W. F. Henry.
WESTERN METROPOLIS .... Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. E. Bostick

Partant de New-York, [illegible]

Le steamer

WESTERN METROPOLIS,

H. S. Quick, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson DIMANCHE 17 Novembre, à 8 h. A. M.,

Avec d'excellentes accommodations.

Chambres .... $50 00.
Entrepont .... 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow Hambourg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. 190

Le steamer Mississippi suivra et partira Samedi 23 novembre, à 8 A. M.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,

Le steamer

GEO. CROMWELL,
S. L. Clapp, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 16 Novembre, à 8 heures A. M.

Passage .... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

Mai—1an

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ VENDREDI, le 22 novembre, à 8 heures du soir. Portant la malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe YAZOO, capt. Barrett,

Pour fret ou passage, s'adresser à WM. CREEVY, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer JUNIATA capt Catharine suivra et partira à son jour régulier.

Le Dr. Charles E. Kells,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal,

CONTINUE à exécuter toutes les opérations dans l'art du Dentiste [illegible] et aux conditions les plus libérales.

Extraction des dents sans douleur avec le [illegible]

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

[illegible]

Aux Planteurs Sucriers.

Le meilleur LAIT DE CHAUX, de Bonnabel, est reconnu, par tous les planteurs, comme le meilleur article pour la clarification du sucre.

[illegible]

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de la Malle de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

[illegible]

CAMELIA.

[illegible]

Le LUNDI et le JEUDI, [illegible]

[illegible]

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 16 et 18 de la rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine.

[illegible]

JNO. LANNEY, 130 Commune.

ANIDA.

[illegible]

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, [illegible]

J. F. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANCON, 11, rue Conti.

Paquebot Régulier des OPELOUSAS

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.

[illegible]

Agents J. DUBOURDIEU. Port Barré

Paquebot régulier de la Côte, de Bâton-Rouge et Chemin de fer de Grosse Tête.

[illegible]

LESSIE TAYLOR,

(en remplacement du "Bart Able"), capitaine V. B. Baranco, commis Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

SINNOIT & ADAMS, Agents,
No 11 Commercial Place.

Bayou Lafourche Packet Company,

2 voyages par semaine.

HENRY TETE,

Jos. Dalferes, Capt. M. H. Landry, commis.

[illegible]

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M., et les VENDREDIS à 5 heures P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS

Capitaine J. F. Auzais,
Commis P. A. Charlet.

[illegible]

Bateau de la Côte.—[illegible]

[illegible]

P. FERNANDEZ & CO.
Au No 136 de la Vieille Levée.

Pour Amsterdam.

Le brick américain de première classe R. R. GOVE, capt. Harkness, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à
W. E. BUDDENDORFF & SON,
9, rue Carondelet.

POUR GENES.—La barque américaine "BRIDGEPORT", de première classe, capitaine Morgan, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu.

Pour fret, s'adresser à
W. E. BUDDENDORFF & SON,
9, rue Carondelet.

Pour la Vera-Cruz.

Le brick mexicain, fin voilier,

ESPERANZA,

Capitaine Juan Diaz,

Ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le dit port, et s'offre pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser chez

PUIG FRÈRES,
57 rue Douane.

Pour Brême,

Départ 15 Novembre.

Le navire Anglais de première classe "ROBERT" capitaine Donald, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira au jour fixé.

Pour fret, s'adresser à
J. G. LINGHAM,
16 rue Union.

Pour le Hâvre.

Le navire français, de première classe du marcheur, LEONE, capitaine Le Mer, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à
W. E. BUDDENDORFF & SON,
Gallier Court, 9 rue Carondelet,
ou à AMÉDÉE COUTURIÉ,
22 Vieille Levée.

CAZADE & CROOKS,

No 26 Beaver Street,
NEW-YORK,

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO, pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils seront représentés, à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON MORTON,
128 rue Gravier.

4 juin—1an—MarJS

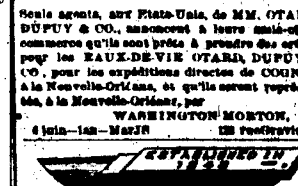

RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

—DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES

Aux Nos 20 et 24 de la rue du Camp,

Successeurs, au No 555 de la rue des [illegible]

Entrepôt, aux Nos 145, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers. MACHINES et outils de [illegible]. ARTICLES CREUX, en fonte, en fer blanc, etc.

FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES de MÉNAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et verni.

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, [illegible]

Chaque fourneau Charter Oak est garanti.

Demandez la liste des prix et les catalogues donnant une description des articles.

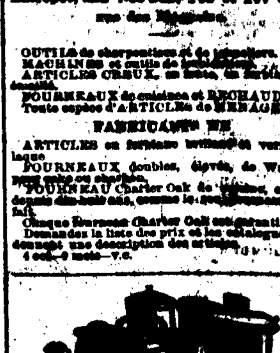

"BRILLIANT", ME. BUCK

Le SEUL BON FOURNEAU qui soit, parce que c'est le seul dont [illegible]

PLUS DE 250,000

[illegible]

PREMIER PRIX, en 1858, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX en 1857, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLON EN OR, en 1858, à la Foire de [illegible]
PREMIER PRIX, en 1860, à la Foire de [illegible]

Si vous voulez [illegible] allez au No [illegible] RUE DU CAMP......69

Et achetez un "BRILLIANT",

H. HALLER,

[illegible]

CHEMINS DE FER

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS ET MOBILE.

Grand Trunk Route.

[illegible]

CHARS-PALAIS DE PULLMAN

[illegible]

Les TRAINS QUOTIDIENS partiront du dépôt au pied de la rue du Canal, à

7:30 A. M. et à 5:15 P. M.

et arriveront à

2:35 P. M. et 11:30 P. M.

A PARTIR du DIMANCHE, [illegible] jusqu'à nouvel ordre.

[illegible]

BUREAUX OU SE VENDENT LES BILLETS:

[illegible]

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.

NORMAN C. JONES,
Agent général du fret et des passagers.

1er oct

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, de MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville, 68 milles.

Convois de passagers tous les jours, de la Nlle-Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets de passage à Donaldsonville, et retour, le dimanche, $2 25.

Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 et 30 A. M.

Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer Frances.

Les passagers et le fret sont reçus au pied de la rue Canal. On se trouve aux cabines toutes les [illegible]

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.

NORMAN C. JONES,
Agent général du fret et des billets.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour—20 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville. Départs du Lac.

[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, du midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 6 heures, et du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.

THEO. J. DIMITRY,
Surintendant-général.

Changement d'heures de départ.

A partir du 2 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès	[illegible] A. M.	Exprès	[illegible] P. M.
Malle	[illegible] P. M.	Malle	[illegible] A. M.
Accommodation	[illegible] P. M.	Accommodation	[illegible] A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi exprès, tous les jours, excepté le dimanche.

Ces convois parcourent la plus rapidement [illegible]

Le dimanche qui dépasse la Nouvelle-Orléans [illegible]

Les Wagons-salons de Pullman [illegible]

F. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.
A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.
O. P. ATMORE, Agent-général pour les passagers.
F. E. CAREY, Agent-général pour les billets.
E. D. FROST, surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

Les billets de commutation pour 500 milles à $15, et les billets pour toutes les stations sur la ligne, [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DE LA—

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1871

Conformément aux dispositions de la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

J. W. HINCKS, Secrétaire.

[illegible]

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

[illegible]

BANQUES—ASSURANCES.

Société de Crédit Foncier de la NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau, No. 43 de la rue Vieille Levée.

[illegible]

Conformément à sa charte, la Société de Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans publie l'état [illegible]

[illegible]

J. A. FERNANDEZ, Président.

A. SAULET, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] octobre, A. D. 1872.

O. LE GARDEUR, Notaire public.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 111 de la rue Gravier.

—Agence centrale—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES,

Aux plus bas Taux du Tarif.

A. RIMER BADER, Président.
CHAS. HEOSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Troisième Année Financière.

[illegible]

Total de l'Actif .... [illegible]

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 6 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 25 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider,
A. Rimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
[illegible]	Th. Lilienthal,	B. Sieg,
[illegible]	E. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Louis Schmidt,	M. Richards,	L. Nonte,
J. H. Schwarz,	Chas. Hagedorn,	H. Pohlmann,
Louis Schwartz,	M. Frank,	F. Richard,
E. Weinmannsdorf,	H. R. Gogreve,	F. Reiter,
J. H. Wilkermann,		[illegible]

Premier Bilan Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Delta.

Conformément aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie le bilan suivant:

[illegible]

Profits nets .... $37,190 [illegible]

La Compagnie a l'Actif suivant:

[illegible]

Ce qui précède est une transcription exacte et correcte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

E. BOUNY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions de capital, et un dividende de comptant de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes participantes, le premier payable à partir du 1er courant, et le second à partir du 5 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA.

Pour servir pendant une année, à partir du [illegible] octobre 1872.

A. Baldwin,	A. Tertrou,
Emile Dupré,	E. Huth,
J. Lapène,	E. Bondeau,
M. A. de Lizardi,	Joseph Aleix,
[illegible]	C. J. Leeds,
[illegible]	B. Meilleur,
[illegible]	A. Pitkin,
[illegible]	M. Ross,
[illegible]	C. Rossier,
[illegible]	A. Trémoulet,
[illegible]	W. H. Conger,
[illegible]	W. A. Bell,

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Conformément aux prescriptions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
ALFR. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. Roux, Secrétaire.

[illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MECHANICS' & TRADERS'

No 16 de la Rue Carondelet,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Capital .... [illegible]

TROISIÈME BILAN ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie présente le bilan suivant:

[illegible]

ACTIF.

La Compagnie a l'actif suivant:

[illegible]

Le tableau ci dessus est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire, le même jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

CHAS. G. ANDRY, Notaire Public.

La Direction a déclaré les profits suivants:

Intérêt sur Capital payé, Dix pour cent.
Dividende sur Capital payé, Neuf pour cent.
Dividende sur Primes effectuées, Vingt-quatre pour cent.

Tous ces dividendes seront portés au crédit des billets d'actions. Les certificats seront émis à partir du 21 octobre prochain.

DIRECTEURS.

C. W. Allen,	I. L. Hass,
A. J. Alken,	Jas. M. Harrison,
J. A. Braselman,	T. M. Hunt,
W. T. Blakemore,	Jas. B. Lamphier,
I. Bloom,	J. A. Lane,
C. H. C. Brown,	Robt. L. Moore,
Th. B. Bodley,	John Myers,
John D. Cobb,	Edward Nalle,
Geo. W. Church,	R. H. Noble,
J. E. Campbell,	Edward C. Payne,
Lucien J. Bedon,	G. W. Sentell,
Fred. Bruant,	J. Pink. Smith,
Ben. Gerson,	W. B. Thompson,
C. A. Green,	Fred. Wing,
Louis A. Wiltz,	T. S. Waterman,

Lloyd R. Coleman.

Nlle-Orléans, 21 septembre 1872.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, Assermenté et souscrit pardevant moi, le 10 juin 1872.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1871—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer, comptant, dix pour cent d'intérêt aux porteurs de scrip, pour le montant de leur scrip en fonds capital, d'après la charte amendée de la Compagnie.

—Directeurs—

P. Maspero	David McCoard,
S. E. Reid,	S. F. Généres,
M. Puig,	P. Fourchy,
F. S. Wiltz,	J. J. Fernandez,
E. A. Chaffraix	J. M. Allen,

1Bmin—1an Chas Leeds.

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 23 mai 1872.

Conformément à la Charte, les Directeurs publient l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872—

[illegible]

THOS. A. ADAMS,
Président.

Henry V. Ogden, secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 23 mai 1872.

W. H. EVANS,
Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrips, entre les mains des porteurs légaux des dits, à partir du second lundi du mois de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-pour cent des primes nettes gagnées sur les primes participantes, pour l'année expirée le 30 avril 1872, dividende pour lequel des certificats seront émis, à dater du premier lundi du mois d'août prochain, francs de timbre.

THOMAS A. ADAMS,
Président.

Henry V. Ogden, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Buddecke,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomson,
E. H. Summers,	B. Newgass,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Gasnard,
S. B. Newman.	

18 mai—1an

Scierie VARIETY, à Vapeur.

T. R. W. [illegible]

Propriétaires.

No 136 de la rue St-Joseph,

Nlle-Orléans.

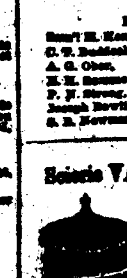

Préparation de bois de charpente, sciage droit et circulaire, façon et réparation de toutes rampes et moulures d'escalier faites sur commande.

[illegible]

ASSURANCES.

Bureau de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

No. 32 RUE DU CAMP.

NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible] JANVIER 1872.

[illegible] ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

[illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, au comptant:

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

ROB ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans,

Assermenté et signé pardevant moi, le [illegible] janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer Six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à dater du même jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John G. Gaines	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
E. Bienes,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Watt,	W. B. Seymour,
W. B. Taylor,	C. Morris.

RAPPORT SUR L'ETAT

—DE LA—

Banque Nationale de l'Etat,

(Auparavant Banque Mutuelle)

—A la—

NLLE-ORLÉANS, ETAT DE LA LOUISIANE,

Le Samedi, 28 Septembre 1872,

A la clôture des affaires.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	[illegible]
Excès de traites	4,061 [illegible]
Bonds des Etats-Unis pour garantir la circulation	316,000 00
Autres actions, bonds et hypothèques	[illegible]
Dû par les agents de réserve et de réserve	174,772 42
Dû par d'autres Banques Nationales	11,651 [illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Maisons de banque	[illegible]
Autres propriétés foncières	[illegible]
Meubles et installations	[illegible]
Primes sur bonds des Etats-Unis	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	[illegible]
Billets d'autres Banques Nationales	[illegible]
Petite monnaie, y compris les nickels	[illegible]
Espèces	[illegible]
Billets legal tender	[illegible]

PASSIF.

Capital payé	[illegible]
Surplus (ancien fond)	[illegible]
Surplus, fond spécial	[illegible]
Profits et pertes	[illegible]
Circulation de banque nationale, non encore rachetée	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dividende trimestriel de 2 1/2 pour cent déclaré le 28 sept. 1872, payable le 1er octobre 1872	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Dû à des banques nationales	[illegible]
Dû à d'autres banques et banquiers	[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Les Directeurs de la Banque Nationale d'Etat, dûment autorisés par un vote affirmatif d'une majorité des actionnaires, ont résolu d'adopter le système énoncé dans la disposition des bénéfices de la banque, à dater du 1er octobre 1872.

Les dividendes se feront tous les trois mois, dans les derniers jours de décembre, mars, juin et septembre.

Les actionnaires recevront des dividendes trimestriels de deux et demi pour cent, après qu'il sera porté dix pour cent du bénéfice net, au fond de surplus, ainsi que le veut la loi. Le reste du bénéfice sera partagé au pro rata, entre les déposants, d'après leurs balances journalières, et entre les actionnaires d'après le nombre de leurs actions.

Ce système se recommande aux déposants comme un juste dépositaire.

Pour les déposants, c'est un juste équivalent de leur patronage qui donne le plus grande bénéfice aux actionnaires.

Le tableau publié ci-dessus indique l'état de la banque après qu'elle est passé au dividende 2 1/2 pour cent—bénéfice des trois derniers mois—intérêt en prime sur les bonds des Etats-Unis à dix pour cent et le fonds de réserve avec un crédit de quarante-deux mille piastres.

SAM'L H. KENNEDY, Président.
R. RIGNEY, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

—DIRECTEURS—

SAM'L H. KENNEDY,	S. FRIEDLANDER,
R. RIGNEY,	CHAS. E. SLAYBACK,
JOSEPH DUNBAR,	G. P. BLANCAND,
A. FOSTER ELLIOT,	W. T. BLAKEMORE,

Compagnie Teutonia d'Assurance

PREMIER ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux stipulations de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. HEOSFELD,
Vice-Président.

GEO. STROMEYER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer [illegible] cent d'intérêt sur le capital payé, à dater du LUNDI, 21 octobre 1872.

Ils ont également déclaré les dividendes suivants: huit pour cent sur le capital payé et cinq pour cent sur le montant net des primes. Ces dividendes seront portés au crédit des billets des actions, et il en sera émis des certificats à dater du 21 octobre 1872.